



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre :
35

Séance du 29 avril 2026

Objet

Budget 2026
du SAD GIR 1 à 4

Décision modificative n°1

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Lanson, Torlay, Verpillot, Montagut, Messieurs Thiam, Hairault, Madame Brault-Pitaud, Monsieur Arnal, Vignaud, Mesdames Salitra et Porteret.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Elisabeth Gancel, pouvoir donné à Madame Adélaïde Montagut

Madame Nicole Motte-Tchernia, pouvoir donné à Madame Marie Salitra

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Madame Natacha Maës

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

**Nombre des membres du
Conseil**

En exercice 15

Présents 12

Votants 14

Vote

Pour 14

Contre 0

Abstention 0



BUDGET 2026 DU SAD GIR 1 A 4

----- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 -----

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2025-46 du 7 octobre 2025 approuvant le budget primitif 2026 du SAD GIR 1 à 4,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits en cours d'exercice, notamment au vu des résultats 2025 constatés et affectés,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

ADOpte la décision modificative n°1 du budget 2026 du SAD GIR 1 à 4, telle que présentée en annexe et s'équilibrant comme suit :

Section d'exploitation

Dépenses d'exploitation	11 696,89 €
<i>Groupe 3 – dépenses afférentes à l'exploitation courante</i>	
Compte 6541 – Créances admises en non-valeur	11 696,89 €
Recettes d'exploitation	11 696,89 €
<i>002- Résultat d'exploitation reporté</i>	11 696,89 €

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne,
Président du CCAS

La secrétaire de séance,
Nadège Périon,
Directrice du CCAS

